

# CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2025

**Séance du 30 janvier 2025** : sous la présidence de M. Jean-Marie OTT, maire.

Date de convocation : **21/01/2025**

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en fonction : 13

Conseillers présents : 11 (BAEUERLE Arnaud, BAUMONT Valérie, WITZ Manuel, FISCHER Scarlett, HESS Frédéric, KENNEL Franck, MERKLING Sébastien, OTT Jean Marie, PETER Elodie, URBAN Gilles, WEBER Alain)

Conseillers excusés : MOTTIER Claire (avec pouvoir à Sébastien MERKLING) et SERHANE Amandine (pouvoir à Scarlett FISCHER)

**Secrétaire de séance** : MERKLING Sébastien (Art. L.2541-6 et L.2541-7 du CGCT)

**Calcul du quorum** : par application de l'article 10 de la loi n°202-290 du 23 mars 2020 modifié par l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 : *Les conseillers municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum.* Le quorum étant atteint avec 13 membres présents à l'ouverture de la séance, le conseil municipal peut valablement délibérer.

## ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 14/12/2024
3. Création d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe
4. Création du poste rédacteur territorial
5. Approbation de la facturation de la fourrière
6. Nouvelle numérotation de la Rue du Fossé
7. Communications et divers

## DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte et fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance.

En Alsace-Moselle, l'article L.2541-6 du CGCT dispose que le secrétaire de séance est choisi par le conseil municipal. L'article L.2541-7 précise que le maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances. Par combinaison de ces deux textes, le secrétaire de séance en Alsace-Moselle peut être un agent de la commune. Considérant le Droit Local applicable en Alsace-Moselle, sur proposition du maire, Monsieur Sébastien MERKLING, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

## APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2024

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le compte rendu de la séance du 14 décembre 2024

### **1. CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> classe**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

#### **DECIDE**

- la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, à raison de 28/35<sup>ème</sup>, à compter du 03 février 2025, pour les fonctions de secrétaire générale de mairie, en remplacement d'un congé maladie.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8 3° du code général de la fonction publique, à savoir :

Pour tous les emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 368, indice majoré : 367

## **2. CRÉATION DE POSTE – RÉDACTEUR TERRITORIAL**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

### **DECIDE**

- la création d'un emploi permanent de rédacteur à temps non complet, à raison de 29/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour les fonctions de secrétaire général de mairie.

## **3. FACTURATION DE FOURRIERE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une facture émanant du Garage Mille Auto's concernant l'enlèvement d'un scooter MBK Nitro le 11/12/2023, à Mietesheim, sur ordre de la gendarmerie. Ces frais incombent à la commune ou l'enlèvement a eu lieu sur la voie publique.

Le montant de l'indemnisation demandée s'élève à 60,- euros.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** la facture de 60,- euros

**DECIDE** son financement sous C/6288 au budget principal 2025.

## **4. NOUVELLE NUMÉROTATION – RUE DU FOSSÉ**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que, suite à la division d'une parcelle et à la vente d'un bâtiment dans la rue du Fossé côté pair, il y a lieu d'attribuer une numérotation complémentaire, à savoir le :

- **2 B rue du Fossé** (acquéreur M. SCHWARTZ Thomas)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

**DECIDE** d'approuver la nouvelle numérotation dans la rue du Fossé.

## **COMMUNICATIONS ET DIVERS**

- ✓ Mr le Maire informe le conseil que le nouveau site internet est enfin en finalisation et qu'il souhaite reprendre le rythme trimestriel des parutions du Blattel
- ✓ Un point est fait sur l'avancée du dossier lourd des mises à jours cadastrales sur la commune. Les propriétaires ont tous été vus ; Le géomètre a été missionné pour faire les arpentages correspondants puis ensuite aura lieu le rdv avec le notaire pour le missionner à préparer toute la batterie des actes et servitudes. Pour ce qui concerne le transfert des parcelles appartenant encore à l'AF et transformées en voirie communale depuis belle lurette, les délibérations idoines ont été prises par les 2 entités et les PVA sont en cours chez BAUR.
- ✓ La problématique de la suppression par la région grand Est de la prise en charge des frais de transports scolaires pour la pause méridienne est aussi évoquée car impactant directement la commune à hauteur de plus de 3100 € annuels dès la rentrée prochaine. Dossier très conflictuel à suivre...

Délibérations du Conseil Municipal de Mietesheim du 30 janvier 2025

Les présentes décisions peuvent faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Strasbourg

- ✓ Des travaux d'entretien récurrents sont en cours dans différents logements communaux et se pose la question accrue des remontées d'humidité dans le bâtiment du 36 rue principale ou les locataires du 1<sup>er</sup> étage ressortent de nouveau...
- ✓ Des haies ont été plantées à différents endroits du ban communal dans la cadre du dispositif Trame verte et bleue porté par le Parc Naturel des Vosges du Nord. Dans ce cadre une rencontre entre le Parc et le bureau de l'AF nouvellement élu aura lieu le 12 mars prochain pour un échange de bons procédés, conseils et dispositifs d'accompagnements.
- ✓ Un point est fait sur le calendrier des manifestations estivales établi avec toutes les associations locales.
- ✓ Un retour est fait sur la fête des aînés du 12 janvier
- ✓ Le nettoyage de printemps conjoint sur la comcom aura lieu le samedi 22 mars prochain ; à voir les différents chantiers qui pourront être proposés.
- ✓ Les projets du CMJ sont rapidement évoqués notamment la sortie à Bruxelles du mois d'avril prochain.

Signature du secrétaire de séance :

MERKLING Sébastien

Signature du Maire :

Jean-Marie OTT

